

NUMAXES - Jumelles Vision Nocturne Infrarouge VIS1065

 $\frac{https://simac.fr//fr/produit-4040-NUMAXES-Jumelles-Vision-Nocturne-Infrarouge-VIS1065}$













NUM'axes

	Réf.	Désignation	Catégorie légale	Poids (g)	Objectif Diam. (mm)	Prix public conseillé
N	UM662	NUMAXES - Jumelles Vision Nocturne Infrarouge VIS1065	Vente libre	227	24 mm	210,00 € TTC

Grâce à sa petite taille, vous pourrez les emporter partout où vous vous déplacer.

Les jumelles de vision nocturne miniaturisées VIS1065 sont un système de visualisation nocturne numérique qui offre une grande qualité d'image. Il vous garantit un résultat optimal du crépuscule à l'obscurité totale.

Vous pouvez les utiliser de jour comme de nuit. Elles conviennent pour de nombreuses activités : la sécurité, la chasse, la reconnaissance, l'observation de la nature ou simplement pour pouvoir jouir de la vision nocturne.

Les + produits

■ Miniaturisé : seulement 11 cm de longueur

■ Zoom optique : 10x

■ Illuminateur infrarouge : 7 niveaux

Portée de nuit : 300 mObjectif : 24 mm

■ Prise de photos et enregistrement de vidéos sur carte microSD (jusqu'à 32 Go de marque NUM'AXES - non fournie)

Portée : jusqu'à 300 mGrossissement 10X

Contenu du pack :

- 1 jumelles de vision nocturne miniaturisées VIS1065
- 1 housse de transport rigide
- 1 tour de cou
- 1 chiffon de nettoyage optique

- 1 câble USB de charge
- 1 guide d'utilisation

Caractéristiques des jumelles de vision nocturne VIS1065

■ Illuminateur infrarouge: 7 niveaux

Portée de nuit : 300 mObjectif : 24 mmEcran de visualisation

■ Résolution photo : 33M|20M|12M|10M|8M

■ Résolution vidéo : 2K (2560X1440)|1080P (1920X1080)|720P(1280X720)

Zoom optique : x10Zoom digital : x8

LED IR: 850 nm de 5W
Poids: 227 g (avec batterie)
Dimensions: 11.3 x 8.6 x 5.2 cm

■ Alimentation : batterie lithium 2000 mAh (fournie)

Les prix de vente conseillés sont mentionnés à titre indicatif. Les armuriers sont libres de vendre au prix qu'ils souhaitent. Textes et photos non contractuels, sujet à modification.